



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 7 novembre 2019

Bilan 2019 de la gestion de l'eau en Vendée

L'hiver 2018-2019 et le printemps 2019 ont été globalement dans la moyenne annuelle en termes de pluviométrie.

Sur la période juin-juillet-août 2019, le cumul pluviométrique se situe un peu sous la moyenne : 122 mm à La Roche-sur-Yon et 94 mm à Fontenay-le-Comte. Cependant, la période du 15 juin au 20 juillet 2019 a été marquée par l'absence de précipitations significatives et par de très fortes chaleurs.

Le comité de gestion s'est réuni à 4 reprises (13 juin, 17 juillet, 28 août et 31 octobre 2019). 9 arrêtés de limitation ont été signés, dont le premier le 13 juin 2019.

Sur la ressource en eau :

- la situation des retenues d'eau potable est restée maîtrisée, avec un niveau de remplissage qui s'est maintenu au-dessus de 46 % ;
- la situation des eaux souterraines est restée satisfaisante, y compris dans le marais poitevin où des mesures de limitation ont été mises en place par l'organisme unique (Établissement Public Marais Poitevin) en lien avec les irrigants ;
- la situation des cours d'eau s'est dégradée très rapidement, avec des interdictions quasi généralisées sur le département à partir du 12 juillet 2019.

La situation s'est améliorée avec les pluies de septembre, et depuis le 1^{er} octobre 2019, les cours d'eau ont repris des écoulements satisfaisants. Toutes les limitations ont été levées le 4 novembre 2019.

